

Infirmiers Diplômés d'Etat Libéraux

« Bien vieillir » : Rôle des professionnels de santé de ville dans le repérage, le dépistage, la prévention de la fragilité de la personne âgée ou comment ICOPE permet de vieillir en bonne santé

Les objectifs :

- Contribuer à développer le repérage de la fragilité chez la personne âgée vivant à domicile
- Inscrire les professionnels de santé dans les politiques actuelles de santé relatives à la prévention de la perte d'autonomie
- Participer au déploiement du programme ICOPE sur le territoire national
- Acquérir les connaissances de base sur le vieillissement et la notion de fragilité de la personne âgée
- Distinguer les conséquences physiologiques du vieillissement
- Intégrer le repérage de la fragilité et la prévention de la dépendance en pratique quotidienne
- Analyser le programme ICOPE
- Intégrer ICOPE dans son exercice quotidien : quels outils d'évaluation et comment transmettre les informations

FORMATION DPC • INFIRMIERS DIPLÔMÉS D'ÉTAT LIBÉRAUX

« Bien vieillir » : Rôle des professionnels de santé de ville dans le repérage, le dépistage, la prévention de la fragilité de la personne âgée ou comment ICOPE permet de vieillir en bonne santé

Programme de formation

Version 1 • 181021

Exposé du contexte et de la problématique

Les professionnels de santé de ville sont au coeur de la prise en charge de la dépendance. Ils jouent un rôle pivot dans la prise en charge de cette dépendance et sont impliqués dans le repérage et la prévention de la fragilité de la personne âgée.

La population française est vieillissante. Au 1er janvier 2020, l'INSEE précise que 20,7 % de la population a plus de 65 ans, et prévoit une forte augmentation des plus de 75 ans dans les prochaines années. À l'horizon 2040, plus d'un tiers de la population aura plus de 60 ans. Cette augmentation est liée au phénomène du « baby-boom » qui se transforme en « papy-boom ». Selon l'OMS, vieillir en bonne santé ne se limite pas à ne pas avoir de maladies mais concerne aussi et surtout la conservation de toutes les aptitudes fonctionnelles permettant d'avoir un état de bien-être.

L'importance de prévenir toute forme de dépendance revêt ainsi tout son sens. La mise en oeuvre d'une politique de prévention et de repérage sur les séniors, limitera et freinera la survenue d'un état de dépendance et sera une source d'économie nationale pour l'assurance maladie. Dans ce but, l'OMS a mis en oeuvre un projet international dans le cadre de cette prévention dans lequel la France s'est fortement impliquée : le programme ICOPE (Integrated Care for Older People).

Le programme ICOPE couvre le repérage, le dépistage et la prévention de la perte d'autonomie. ICOPE se développe actuellement sur l'ensemble du territoire national. À domicile, les professionnels de santé de ville sont le lien et au coeur d'un processus qu'ils maîtrisent déjà dans leur quotidien et doivent être les acteurs du repérage via le programme ICOPE. L'ensemble des professions de santé est concerné par le repérage et le dépistage de la fragilité.

Résumé de l'action

Cette action de DPC a pour objet de faire évoluer et d'actualiser les pratiques professionnelles en soins à domicile dans le repérage et la prévention de la fragilité chez les séniors. La perte d'autonomie est une source importante des dépenses de l'assurance maladie, et l'éviter est un objectif à atteindre. L'OMS propose un programme de prévention et de repérage pour les séniors afin qu'ils restent en bonne santé « Vieillir en bonne santé et conserver un état de bien-être », dont l'État Français s'est emparé pour en faire une priorité de santé publique : le programme ICOPE.

Les professionnels de santé sont le pivot de ce repérage dans leur exercice quotidien à domicile. Avec cette formation, ils auront acquis les principes fondamentaux du programme ICOPE et des actions de prévention à mettre en pratique.

D'une durée de 2 jours, réalisée en présentiel, cette action fait appel aux méthodes HAS de formation continue, affirmative expositive, active et interrogative et repose sur les données fournies par les références de bonnes pratiques édictées par la HAS et les autres sociétés savantes en matière de gérontologie.

Adresse postale : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - B.P. 24414 - 34099 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 04 67 63 11 11 - Fax : 04 67 63 00 16 - Email : contact@espace-sentein.fr - www.espace-sentein.fr

Siège Social : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - 400, rue Louis Pasteur - 34790 GRABELS
SARL au capital de 80 000 € - RCS Montpellier 331 964 411 - N° siret 331 964 411 00036 - APE 8559A



Dans un premier temps, l'action décrit et explicite les concepts du vieillissement physiologique, de la fragilité et de la perte d'autonomie. Elle replace ces processus dans le cadre général de l'exercice quotidien du professionnel de santé.

L'action décrit ensuite les différentes étapes concernant le repérage et le dépistage de la fragilité de nos séniors, au travers des différentes échelles utilisées par les secteurs sanitaires et médico-sociaux. Ces outils et les modalités de transmission des informations qui en sont issues feront l'objet d'exercices au sein du groupe de stagiaires.

Cette action donne lieu à une évaluation par QCM en pré et post test.

Public concerné

- Infirmiers-ères diplômés-es d'État
- Pharmaciens
- Kinésithérapeutes
- Orthophonistes
- Orthoptistes
- Pédiçures-podologues

Prérequis

Titulaire du diplôme IDE ou de la Licence en soins infirmiers.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Contribuer à développer le repérage de la fragilité chez la personne âgée vivant à domicile
- Inscrire les professionnels de santé dans les politiques actuelles de santé relatives à la prévention de la perte d'autonomie
- Participer au déploiement du programme ICOPE sur le territoire national

Objectifs spécifiques :

- Acquérir les connaissances de base sur le vieillissement et la notion de fragilité de la personne âgée
- Distinguer les conséquences physiologiques du vieillissement
- Intégrer le repérage de la fragilité et la prévention de la dépendance en pratique quotidienne
- Analyser le programme ICOPE
- Intégrer ICOPE dans son exercice quotidien : quels outils d'évaluation et comment transmettre les informations

Durée de l'action

14 heures. Elle se déroule, selon les dates :

- en **présentiel** sur 2 jours,
- en **classe virtuelle (téléprésentiel)** sur 4 demi-journées.

Dates de formation

Les dates de formation sont disponibles à cette adresse internet :

<https://www.espace-sentein.fr/formation-sante/bien-vieillir-icope-dpc>

Admission

- Sur dossier et entretien à distance.
- Délais d'accès à la formation : entre deux jours et cinq semaines en fonction des financements.

Modalités d'organisation

- **Rythme** : en continu en discontinu
- **Modalités d'apprentissage** : en présentiel en téléprésentiel en simultané
- **Type d'action** : Évaluation des pratiques Formation continue
- **Mode d'exercice** : Libéraux Salariés en centres de santé conventionnés Autres salariés (y compris hospitaliers)
- **Méthode HAS** : Formation continue :
 - Méthode expérientielle et de découverte
 - Méthode affirmative expositive par cours
 - Méthode affirmative démonstrative
 - Méthode applicative
- **Nombre de stagiaires** : de 15 à 20 stagiaires.
- **Accessibilité** : Accueil possible des personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le Référent Handicap au 04 67 63 11 11.
- **Horaires** : - Présentiel : 08h30 - 12h00 et 13h30 - 17h20.
- Téléprésentiel : 13h30 - 17h10 / dernier jour : 13h30 - 17h40.

Orientation(s) nationale(s) prioritaire(s) visée(s) : Arrêté du 31 juillet 2019

- Orientation n°39 : Repérage et prise en charge du risque de perte d'autonomie chez les personnes âgées à domicile.

Déroulé de la formation

Timing	Objectifs	Contenu	Méthode pédagogique	Supports
Étape 1 : Journée 1 2h00	Acquérir les connaissances de base sur le vieillissement et la notion de fragilité de la personne âgée	<ul style="list-style-type: none"> - L'historique du concept de « fragilité » - Le regard international sur le vieillissement par l'OMS - L'état des lieux en France du vieillissement - Les différentes définitions : fragilité, perte d'autonomie, dépendance - Les plans et programmes nationaux pour la prévention de la perte d'autonomie 	Méthode affirmative expositive et échanges interactifs autour d'exemples	Document pédagogique + Présentation visuelle vidéoprojetée
Étape 2 : Journée 1 2h30	Distinguer les conséquences du vieillissement et intégrer le repérage de la fragilité et la prévention de dépendance en pratique quotidienne.	<ul style="list-style-type: none"> - Les modifications de la physiologie liées au vieillissement - Les signes de la fragilité - Les pathologies associées - La dépendance - La prévention 	Méthode affirmative expositive + atelier pratique : méthode interrogative : « Bingo : les idées reçues » + échanges interactifs autour d'exemples	Document pédagogique + Présentation visuelle vidéoprojetée + Test Bingo : les idées reçues

Étape 3 : Journée 1 2h00	Analyser le programme ICOPE	<ul style="list-style-type: none"> - La description du programme ICOPE, programme de prévention et de dépistage - Les intérêts de l'approche ICOPE - Les outils de dépistage de l'approche ICOPE 	Méthode affirmative expositive et échanges interactifs autour d'exemples	Document pédagogique + Présentation visuelle vidéoprojetée + Présentation du questionnaire OMS ICOPE
Étape 4 Journée 2 7h00	Intégrer ICOPE dans son exercice quotidien : quels outils d'évaluation et comment transmettre les informations.	<ul style="list-style-type: none"> - Le repérage de la fragilité <ul style="list-style-type: none"> • La grille AGGIR • La grille SEGA et les autres outils - Les différentes étapes ou STEP du programme ICOPE <ul style="list-style-type: none"> • Le déclin cognitif • La mobilité • La nutrition • La vision • L'audition • Les symptômes dépressifs - La transmission des informations : ICOPE MONITOR - Utilisation du programme ICOPE dans le parcours de santé de la personne âgée fragile : <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation gériatrique standardisée • Définition et objectifs des étapes 3 à 5 du programme ICOPE 	Méthode affirmative expositive Méthode active sous forme d'ateliers pratiques +Échanges interactifs autour d'exemples	Document pédagogique + Présentation visuelle vidéoprojetée + Atelier sur l'utilisation pratique des grilles d'évaluation Référence aux recommandations Et aux textes législatifs + Évaluation des connaissances

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

1 - Moyens et méthodes pédagogiques

- Une présentation du formateur et de chacun des stagiaires, organisée en début d'action permet une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le formateur, et la possibilité pour chaque stagiaire, d'exprimer ses attentes,
- Une présentation, par le formateur, des objectifs pédagogiques de son intervention et de ses enjeux,
- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et d'analyses de pratiques où chaque stagiaire peut poser ses questions de façon à faciliter le transfert de connaissances dans le respect du programme de formation qui lui est remis préalablement,
- Une présentation visuelle reprenant les points essentiels de la formation vidéo-projetée afin de permettre au stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation,
- Un livret pédagogique illustré (50 pages env.) composé d'apports conceptuels et de textes de référence remis à chaque stagiaire au démarrage de l'action de formation afin de permettre au stagiaire d'accéder aux connaissances constituant les objectifs inhérents à l'action.

2 - Moyens techniques

- Téléprésentiel : une salle de formation virtuelle est mise à la disposition des stagiaires. Un email comprenant un lien personnalisé est envoyé à chaque stagiaire pour accéder à la formation.
- Présentiel : une salle de formation dont la capacité d'accueil est en corrélation avec le nombre de stagiaires présents est mise à leur disposition et est accessible aux stagiaires à mobilité réduite. Elle est équipée d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur et d'un paper-board.
- Matériel nécessaire (téléprésentiel) :
 - ordinateur portable ou de bureau, tablette ou téléphone portable, équipés d'un micro et de haut-parleurs (ou d'un micro-casque) et, de préférence, équipé d'une caméra.
 - connexion internet de type ADSL, Fibre ou 4G.

3 - Moyens d'encadrement

• RESPONSABLE DU PROGRAMME :

Sophie BISEUIL, *Directrice de la formation et du conseil d'Espace Sentein.*

Titre ou diplôme : Assesseur EFQM ; Certificat des Hautes Études Européennes en Économie, DESS en administration des entreprises.

• INTERVENANT(E) SELON LE LIEU :

Lucienne CLAUSTRES, *Infirmière libérale, Formatrice, Administratrice URPS PACA, Intervenante dans des colloques et des congrès dont le congrès SFAP sur "Les soins palliatifs au domicile", Auteure de "L'infirmière et l'exercice libéral, Missions, droits et devoirs", Formatrice agréée PNNS - Plan National Nutrition Santé.*

Titre ou diplôme : Diplôme d'État d'infirmière, D.I.U. Prise en charge de la douleur, D.U. Plaies et cicatrisation, Formation en Éducation Thérapeutique du Patient, Formation de Formateur, Attestation de chimiothérapie à domicile.

Champ d'expertise : bilan de soins infirmiers, douleurs et soins palliatifs, personnes atteintes de maladies neuro-régénératrices, plaies et cicatrisation, cancer, législation.

Amélie HERNU, *Infirmière libérale, Formatrice.*

Titre ou diplôme : Diplôme d'État d'infirmière, Formations sur Soins infirmiers et surveillance d'un patient sous anticoagulant, Utilisation des cathéters veineux centraux et Picline, Plaies et cicatrisation, Dialyse péritonéale, Nomenclature des actes infirmiers, Cycle de perfectionnement infirmière des Urgences

Champs d'expertise : bilan de soins infirmiers, plaies et cicatrisation, gestion d'une chambre implantable et d'un picc-line à domicile, Insuffisance cardiaque et BPCO, diabète.

Jean MOINARD, *Infirmier libéral, Formateur.*

Titre ou diplôme : Diplôme d'État d'infirmier, Diplôme de sophrologue relaxologue ,niveau 1, DU Diabétologie paramédicale, DU Soins d'Accompagnement des Personnes Âgées.

Champ d'expertise : bilan de soins infirmiers, prise en charge des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, accident vasculaire cérébral, plaies et cicatrisation, coordination et dossier de soins, pathologies cardiovasculaires, prise en charge du pied diabétique, prise en charge du patient BPCO-Cardio, sclérose en plaque, les conduites addictives, les infections associées aux soins.

Cédric SALGADO, *Infirmier libéral, Educateur thérapeutique, Formateur.*

Titre ou diplôme : Diplôme d'État d'Infirmier des Armées. Formations en musicothérapie, plaies et cicatrisations, TENS, PRADO, Plaies et cicatrisations / Nomenclature / Diabétologie et suivi, Soins palliatifs / L'infirmier face aux troubles psychiatriques/insuffisance cardiaque et BPCO/BSI, Entretien Motivationnel.

Champ d'expertise : bilan de soins infirmiers, plaies et cicatrisation, diabète, Insuffisance cardiaque et BPCO.

Suivi et évaluation de la formation

1 - Suivi de la formation

- Une feuille d'émargement est signée par demi-journée de formation, à la fois par le stagiaire et par le ou les formateurs présents. Avec le relevé des heures de connexion pour les regroupements en téléprésentiel, elle permet de suivre l'assiduité, la ponctualité et les absences du stagiaire.
- Une attestation d'assiduité est établie au regard des feuilles d'émargement et des temps de connexion et communiquée au stagiaire.
- Un compte rendu est rédigé par l'intervenant de façon à consigner en particulier le respect ou non des objectifs, les temps forts, les anomalies constatées, les suggestions et propositions d'amélioration. Ces informations sont analysées par le directeur pédagogique et les responsables d'Espace Sentein dans un souci d'amélioration continue de la qualité de la prestation proposée.

2 - Évaluation de la formation

Évaluation des connaissances et compétences :

- Trois semaines avant le début de l'action, une évaluation des connaissances sous forme de QCM initial (pré-test) est proposée, en ligne, aux stagiaires et porte sur leurs savoirs et savoir-faire infirmiers relatifs à l'action de formation. Seul le formateur a accès aux résultats qu'il peut analyser pour adapter son intervention aux stagiaires.
- À la fin de l'action de formation, le QCM initial est redistribué aux stagiaires (post-test) de manière à évaluer les acquis et le bénéfice de la formation et à mesurer la progression des participants.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires :

- Un questionnaire d'évaluation à chaud rempli par les stagiaires à la fin de l'action de formation lequel fait référence au contenu (respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus...), à la pédagogie (méthodes pédagogiques), à l'animation (expertise de l'intervenant, dynamique), à la logistique (état des salles, qualité des supports pédagogiques...) et à la mise en œuvre réalisée. Son objectif est de recueillir l'avis du stagiaire sur la qualité de l'animation et sa satisfaction au sortir de la formation.
- Un questionnaire d'évaluation à froid rempli, en ligne, par les stagiaires trois mois après l'action de formation. Son objectif est d'identifier les effets de la formation et de vérifier que les acquis ont pu être mis en œuvre.

Sanction de la formation

- Attestation individuelle de fin de formation.
- Attestation de participation à un programme DPC.

Coût de la formation

579,88 €.

Indicateurs de résultats

À venir